

COLLOQUE SUR LA REVITALISATION DES ESPACES CENTRAUX : ENJEUX ET VOIES D'AVENIR POUR LES VILLES MOYENNES

Tenu les 18 et 19 novembre 2010 à l'UQAC

L'AMÉNAGEMENT ÉCOLOGIQUE DES BOISÉS URBAINS : L'EXEMPLE DES VERTS BOISÉS DU FJORD.

Par Julien Petitclerc, président et Jean Désy, secrétaire, LVBF

Depuis sa création en 1997, *Les verts boisés du fjord* mobilise l'essentiel de ses énergies à la « protection, la mise en valeur et l'accessibilité » des boisés urbains du territoire saguenayen, et en particulier des boisés municipaux « orphelins », surtout des coulées ou des crans naturellement peu accessibles. Si le bénévolat peut faire des miracles, les subventions et l'appui enthousiaste des élus lui donnent l'indispensable énergie pour y arriver, dans le cadre optimal d'une politique de foresterie urbaine. Voyons un peu les problèmes auxquels se bute encore toute intervention dans le domaine, mais surtout les objectifs, les stratégies et les arguments de « vente » mis de l'avant pour réaliser cet aménagement écologique visé des boisés urbains.

Problématique et constat :

Au départ de l'aventure, et tout au long du chemin, les obstacles sont nombreux pour le vaillant organisme volontaire:

- ◆ Une tendance lourde du loisir contemporain à l'individualisme dans la pratique du plein air et la région ne fait pas exception ;
- ◆ Cette pratique libre se manifeste davantage pour la randonnée pédestre, même si notre Club de marche attire plusieurs marcheurs ;
- ◆ Au Saguenay, on recense jusqu'à sept organismes différents responsables de la gestion des sentiers, chapeautés par le Service des sports et du plein air de la ville ;
- ◆ Si cette même ville consent à financer le développement de sentiers, elle peine à dégager les sommes nécessaires à leur entretien ;
- ◆ Une signalisation insuffisante et hétéroclite décourage souvent le marcheur, situation cependant sur le point de se corriger ;
- ◆ Enfin, cette course à obstacles décourage à leur tour bon nombre de bénévoles qui quittent le navire...

Un coup de barre décisif en 2008

Encouragé par la volonté graduelle de la ville d'affecter à son Service Sports et plein air (SSPA) une ressource à temps plein au Plein air (il était temps pour une ville de 145 000 citoyens!), LVBF entreprend un vaste inventaire de l'état des sentiers pédestres d'une vingtaine de boisés urbains sur ville de Saguenay, à la fois qualitatif et quantitatif. C'est ainsi qu'à l'aide d'une grille d'évaluation aux 25m, nous avons parcouru et formellement caractérisé 34 sentiers (totalisant 18 km) les plus fréquentés, pour une cinquantaine non caractérisés.

Des graphiques et des cartes ont donc permis de connaître et de cartographier :

- ◆ la catégorie et le potentiel de ces sentiers (semi-urbains ou rustiques, à potentiel élevé, bon, moyen ou faible) ;
- ◆ leur tenure (municipale, institutionnelle ou privée) ;
- ◆ leur localisation par géoréférencement.

Une tournée de persuasion par arrondissement en 2009

Fort de ces résultats et grâce au montage diapo d'un écostagiaire Katimavik, LVBF et le SSPA entreprennent une tournée des arrondissements pour convaincre les élus et les directions de l'importance cruciale d'investir sur trois ans dans la mise à niveau des sentiers, mais également dans leur entretien, au-delà de cette période intensive de réhabilitation. Il fallait aussi les impliquer dans les priorités d'intervention liées aux besoins connus de leurs concitoyens, tout cela en symbiose avec les autres gestionnaires de sentiers. C'est ainsi qu'un Plan d'action détaillé sur trois ans, associé à des coûts d'opération précis, a vu le jour au SSPA, fruit d'une étroite collaboration de tous les intervenants.

L'argumentaire clé de notre démonstration fut l'évaluation annuelle des sommes investies de 2002 à 2008 dans le développement et l'entretien des sentiers des boisés urbains de Saguenay, par LVBF, incluant :

- ◆ les subventions de toutes natures consenties par des organismes subventionnaires sollicités par LVBF (381 000\$) ;
- ◆ le bénévolat de nos membres, sur la base de calcul minimale de 10\$/heure (210 400\$) ;
- ◆ les dons institutionnels de l'UQAC et du Cegep (locaux, équipements, services divers : 45 000\$),

- ◆ pour un total de 91 000\$/an sur sept ans, ou une moyenne per capita de 0.62\$, totalisant 80 000\$/an, somme annuelle réclamée à la ville pour la santé de ses boisés pour les trois années suivantes.

Une forte concentration des mises à niveau se situant à Chicoutimi, ($\pm 75\%$), on ne sera pas surpris d'une meilleure écoute de nos demandes dans cet arrondissement, qui au-delà même de sommes ponctuelles allouées à notre organisme, a porté nos doléances en haut lieu et récemment réussi à convaincre le Conseil de ville de la pertinence d'un financement statutaire récurrent de niveau déjà acceptable pour remplir notre mission...

Bref, cinq recommandations ressortent de cette tournée mémorable :

1. Mise en place d'un système de signalisation commune pour tous les sentiers ;
2. Mise à niveau de la vingtaine de sentiers déjà caractérisés ;
3. Entretien annuel des sentiers par la suite ;
4. Information et promotion accentuée auprès de la population ;
5. Élaboration annuelle d'un Plan d'action triennal.

2010 : Plusieurs objectifs atteints

En bout de ligne, notre organisme semble avoir obtenu quelques gains appréciables pour l'aménagement écologique des boisés urbains :

- ◆ Une bonne écoute des décideurs, en particulier ceux de l'arrondissement de Chicoutimi, qui ont compris notre message et sans doute influencé les décisions de la grande ville.
- ◆ Les sentiers pédestres sont de plus en plus perçus comme des « **infrastructures vertes** », au même titre que toute infrastructure routière, sanitaire, culturelle ou économique.
- ◆ Les élus disposent maintenant chaque année d'une consignation factuelle et financière des travaux effectués l'année précédente dans les sentiers ciblés et en mesure d'apprécier la pertinence des investissements consentis ; simultanément, le Plan d'action des trois prochaines années leur est présenté.
- ◆ Le SSPA et le Service des communications de la ville ont élaboré un Plan de signalisation cohérent pour tous les sentiers, ceux du Parc de la rivière du Moulin ayant servi de modèle.

- ◆ Le Conseil de ville a accepté le principe d'une base de financement annuel pour la consolidation et l'entretien du réseau de sentiers, reconnaissant du même coup la pertinence et le bon travail de l'organisme porteur. Le vélo, l'environnement et les forêts urbaines sont ainsi consacrées par la ville comme des créneaux porteurs de la qualité et du cadre de vie, mais à coûts somme toute modiques pour la ville...
- ◆ L'engagement bénévole s'en trouvera sans doute encouragé, ce qui pour l'instant ne se matérialise à petits pas.

Ce qui reste encore à développer

Différents enjeux de taille émergent des mouvances sociétales, de l'échelle planétaire aux échelles locales et régionales, enjeux qui déterminent des tendances lourdes au plan socio-environnemental. Qu'on pense seulement à la préservation de la biodiversité –y compris en milieu urbain–, à la consolidation et l'expansion des espaces verts, à l'éclosion des regroupements de quartier pour contrer l'anomie sociale, ou à la nécessaire implication des municipalités dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens.

C'est ainsi que la mobilisation déjà amorcée par LVBF et bien les organismes gestionnaires de boisés urbains, devra s'accroître autour de ces quelques axes majeurs :

- ◆ Améliorer la biodiversité et l'état de santé général des populations d'arbres de ces boisés, par des plantations d'essences appropriées, la création de puits de carbone temporaires et permanents, l'assainissement des peuplements, l'éducation relative à l'environnement (ÉRE), sur les lieux mêmes, etc.
- ◆ Développer un réseau de corridors verts entre les boisés sous aménagement, en leur intégrant des parcelles présentement sans vocation ou qui appartiennent à d'autres pouvoirs publics, voire même à des propriétaires privés.
- ◆ Développer des écoquartiers qui permettraient, entre autres projets, de soutenir la vitalité des boisés par des activités bénévoles citoyennes. Idéalement composés de citoyens riverains des boisés, d'écoles à proximité et d'associations de plein air, ces écoquartiers protégeraient,

entreprendraient et profiteraient quotidiennement des aménités si précieuses fournies par leur boisé.

- ◆ S'assurer que nos propositions au Schéma d'aménagement et de développement de la ville soient mises en œuvre par le Plan d'urbanisme, à court, moyen et long termes.

Le travail bénévole et acharné de membres convaincus de leur cause, a permis aux *Verts boisés du Fjord* de faire progresser de façon déterminante la protection des boisés urbains au Saguenay. Il reste à consolider les acquis, à adapter les infrastructures d'accueil aux usagers, tout en renforçant la protection du patrimoine, et bien sûr à enfoncer le clou de l'éducation populaire à cet effet.

Enfin un dernier défi : amener les générations X et Y à s'intéresser plus activement à cette cause, afin d'assurer la relève de notre organisme, mais aussi de tous ceux qui oeuvrent tous les jours à cette cause cruciale pour la survie et le mieux-être de la Nature...et de l'humain.